



GIP DSU
7ter Esplanade Jouandin
64100 Bayonne

ACTE D'ENGAGEMENT 2022 B

REFERENCE DE LA CONSULTATION

PLIE DU PAYS BASQUE - ACHAT DE PRESTATION 2022 - B-

OBJET DE LA CONSULTATION

ACHATS DE PRESTATIONS

OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'acte d'engagement correspond au lot suivant :

Lot B1	Faciliter l'accès des participant du PLIE au monde de l'entreprise dans le Pays Basque intérieur
--------	--

IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de la consultation et conformément à leurs clauses et stipulations, le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte, à exécuter les prestations demandées au(x) prix toutes taxes comprises indiqué(s) ci-dessous :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), mail, téléphone, son numéro SIRET.]

PRIX EN CHIFFRES(€)

Indiquer le prix en chiffres, TOUTES TAXES COMPRISES, pour le lot concerné par l'acte d'engagement

Lots	Caractéristique du prix	Unité(s)	Prix (en chiffres)	Prix en Lettres
Lot B1	Unitaire	forfait	€	

COMPTE A CREDITER

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

TITULAIRE DU COMPTE						
ETABLISSEMENT BANCAIRE						
IBAN						
BIC						

PERIODE D'EXECUTION

La période d'exécution débute le jour de la notification par le pouvoir adjudicateur et se termine le 31/12/2022.

DELAIS DE VALIDITE DE L'OFFRE

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le cahier des charges d'achat de prestation.

OBLIGATIONS SPECIFIQUES LIEES A LA MOBILISATION DE FINANCEMENTS DU FONDS SOCIAL EUROPEEN

La prestation s'inscrit dans le cadre d'un projet bénéficiant du soutien du FSE (Fonds Social Européen). **A ce titre, le prestataire est tenu de mettre en place des feuilles d'émargements qui devront être signées par les participants et les intervenants et toutes les pièces visées dans le cahier des charges.** L'ensemble des documents relatifs à l'intervention du prestataire, rassemblés dans un dossier spécifique, devra être conservé par celui-ci durant dix ans après le dernier paiement par le PLIE du Pays basque.

Le prestataire s'engage à respecter l'obligation de publicité et de communication concernant la participation européenne, selon les dispositions prescrites par le règlement n°1303/2013 du 17 décembre 2013. En particulier, il fera figurer sur tous les documents produits à l'occasion de son intervention le logo « L'Europe s'engage en France avec le FSE » et le drapeau de l'Union Européenne, ces derniers pouvant être fournis sur demande par le PLIE du Pays Basque.

L'OPÉRATEUR S'ENGAGE DANS SA PROPOSITION À INCLURE LE PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION, c'est-à-dire assurer l'égalité de traitement à tous les publics et être acteurs de la lutte contre les discriminations

LA PRÉSENTE OFFRE EST COMPLÉTÉE DES ANNEXES SUIVANTES: (Cocher la case correspondante)

LES PIÈCES DE L'OFFRE

<input type="checkbox"/>	Une réponse technique rédigée selon le plan du cahier des charges
<input type="checkbox"/>	Copie du cahier des charges paraphée et signée
<input type="checkbox"/>	L'acte d'engagement fourni par le pouvoir adjudicateur complété, paraphé et signé
<input type="checkbox"/>	Le formulaire de déontologie signé

LES PIÈCES ADMINISTRATIVES

<input type="checkbox"/>	Un relevé d'identité bancaire
<input type="checkbox"/>	Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Un mémoire du candidat reprenant l'ensemble de ses capacités financières, techniques, humaines et professionnelles et celles de ses sous-traitants éventuels
<input type="checkbox"/>	Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés
<input type="checkbox"/>	Pour les entreprises : un extrait Kbis
<input type="checkbox"/>	Pour les associations : copie de la publication JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture ; composition du conseil d'administration ; procès-verbal de la dernière assemblée générale

SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature + Cachet

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne morale qu'il représente.

PARTIE REMPLIE PAR LE GIP DSU

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

GIP DSU de Bayonne et du Pays Basque – Madame Sylvie REBIERE-POUYADE – Directrice du GIP DSU
7ter Esplanade Jouandin - 64100 Bayonne

COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Trésorerie municipale de Bayonne - Madame Odile MENDY-LEBRUN - Comptable public du GIP DSU
2, rue Louise Darracq - 64100 Bayonne

DÉCISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

LA PRÉSENTE OFFRE EST :

	Refusée
--	---------

	Acceptée sous réserve de la fourniture de l'ensemble des justificatifs précisés dans les critères de paiement du cahier des charges pour le lot indiqué lot B1	
	Pour un montant unitaire de	EUROS
	Par (définition de l'unité ou des unités)	
	Un montant maximum de	EUROS

LA PRÉSENTE OFFRE EST BIEN COMPLÉTÉE DES ANNEXES SUIVANTES:

LES PIÈCES DE L'OFFRE

	Une réponse technique rédigée selon le plan du cahier des charges
	Copie du cahier des charges paraphée et signée
	L'acte d'engagement fourni par le pouvoir adjudicateur complété, paraphé et signé
	Le formulaire de déontologie signé

LES PIÈCES ADMINISTRATIVES:

	Un relevé d'identité bancaire
	Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
	Un mémoire du candidat reprenant l'ensemble de ses capacités financières, techniques, humaines et professionnelles et celles de ses sous-traitants éventuels
	Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés

	Pour les entreprises : un extrait Kbis
	Pour les associations : copie de la publication JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture ; composition du conseil d'administration ; procès-verbal de la dernière assemblée générale

A Bayonne le :
Signature + Cachet